

## COMMUNIQUÉ de PRESSE

CP n° 27 du 23 février 2018

### Rapport voie professionnelle : une occasion manquée malgré des propositions pertinentes

Le ministre a manqué, par sa conduite en parallèle de la réforme du bac général et la transformation de la voie professionnelle, une opportunité de créer le lycée du XXI<sup>ème</sup> siècle. Il se doit maintenant de concrétiser ses déclarations faisant de la voie professionnelle sa seconde priorité en donnant les moyens aux enseignants de mettre réellement en œuvre les mesures qu'il décidera de prendre, et en reconnaissant leur engagement professionnel.

En annonçant le 14 février 2018, le maintien des trois voies de formation (générale, technologique et professionnelle), le ministre Jean-Michel Blanquer a renoncé à transformer en profondeur le lycée.

Il n'y aura donc pas d'amélioration de la mixité sociale au lycée. Les propositions faites par Céline Calvez et Régis Marcon auront, de ce point de vue, peu d'influence sur les conditions de travail des personnels exerçant en lycée professionnel.

Ce renoncement est regrettable. D'autant que nombre de propositions faites par la mission Calvez-Marcon peuvent s'inscrire dans le cadre d'un lycée polyvalent, avec une construction modulaire des parcours.

Le Sgen-CFDT est favorable à une entrée plus progressive dans la voie professionnelle ([lire article](#)). Il demande depuis plusieurs années un dispositif permettant de valider et délivrer les blocs de compétences en formation initiale. C'est un enjeu majeur dans la lutte contre le décrochage afin d'éviter que des élèves quittent leur formation sans aucune attestation d'acquis. Mais c'est également la meilleure manière pour permettre un accès plus progressif au diplôme ([lire article](#)).

Le Sgen-CFDT est favorable à la mixité des parcours des élèves qui doivent pouvoir passer d'un statut scolaire ou apprenti à l'autre sans rupture. Mais l'accueil dans une même classe de publics scolaires et apprentis n'est envisageable qu'en donnant aux équipes volontaires les moyens en termes d'ingénierie de formation, de concertation ([lire article](#)). Pour le Sgen-CFDT il convient de reconnaître la professionnalité des enseignants qui s'engageraient dans cette voie par la mise en place d'une certification.

Le Sgen-CFDT est favorable au renforcement des campus des métiers qui va dans le sens de son projet de lycée polyvalent et favorise la mixité des publics au sein des établissements. Mixité des publics de nature à modifier profondément le climat scolaire et donc les conditions de travail des personnels.

Concernant les CAP, le Sgen-CFDT pense que les propositions faites vont dans le sens d'une meilleure articulation de la scolarité obligatoire et de la formation professionnelle. Les mesures proposées visant à un meilleur accompagnement des élèves nécessiteront d'être précisées et leur mise en œuvre rendue effective.

Le Sgen-CFDT appuiera, dans les académies, la redéfinition de la carte des CAP, demande qu'il porte depuis la rénovation de la voie professionnelle de 2007.

**Contacts :** **Vincent Bernaud : 06.81.26.75.07 ou Alexis Torchet : 06.20.12.70.37**